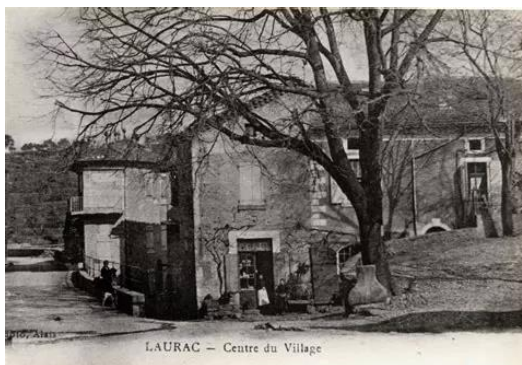




Réunion du CCAS du 28 septembre 2026, salle du conseil à 19h.

Bonjour à tous,

Étaient présents : Ana Fiori, François Deroudilhe, Dominique Tourre, Frédéric Hugon, Ingrid Haon, Carole Bénéfice, Josiane Réginot, Chantal Edmond, Nathanael Bechdolff et Annie-Claude Rieu-Martel

Absents excusés : Magali Di Mino, Nicole Jaquier et Didier Nury.

Ordre du jour :

- Repas des anciens (validation bons/repas) plus Duoregards pour l'animation.
- Validation du spectacle de Noël des enfants pour les deux écoles.
- Marché de Noël (structures gonflables avec catalogue envoyé).

1 – Repas des anciens à midi le dimanche 29 novembre 2026 :

La décision de valider le souhait de la commission a été soumise au vote, à savoir, pour valider le fonctionnement des bons de 10€ (x2) ou d'aller au repas offert, salle la Blache, par le CCAS pour les personnes de plus de 70 ans. Les bons sont nominatifs et à utiliser dans les commerces qui participent à cette opération.

La commission a voté à l'unanimité pour cette opération : bons ou repas offert par le CCAS.

Nous devons préparer le courrier à envoyer vers le 23 octobre pour que les personnes notent leur choix. Dès que nous recevons leur réponse nous éditerons les bons nominativement et les distribuerons vers le 13 novembre. Les dates seront ajustées lors de la prochaine réunion.

L'an dernier Julien avait fait les entrées et le plat chaud, L'apéro le fromage et le dessert avaient été faits par nos soins, Didier s'occupant de la logistique.

Nous verrons cela lors de la prochaine réunion début novembre.

La validation du choix de l'animation pour le repas des anciens a été soumise au vote, à savoir qu'il s'agit de la prestation de DUOREGARDS, pour la somme de 400€, comportant, le déplacement, le matériel sono, l'éclairage et l'animation musicale jusqu'à 17h, leurs 2 repas et boissons comprises.

La commission a voté à l'unanimité pour le choix de l'animation du repas du 29 novembre offert par le CCAS pour nos anciens.

2 - Spectacle de Noël des écoles, le 15 décembre 2026 :

La validation du spectacle choisi pour Noël a été soumise au vote. Il s'agit, cette année d'un spectacle de magie fait par **Mr Faure** pour la somme de **450€**, comprenant le spectacle du matin pour les petits, salle la Blache, à **9h30**, ainsi que du spectacle pour les plus grands qui se fera l'après-midi à **14h**, Le repas du Midi de **Mr Faure** reste à notre charge.

La commission a voté à l'unanimité pour le choix du spectacle de magie fait par Mr Faure pour le Noël des enfants de la commune.

3 - Marché de Noël du samedi 12 décembre 2026 :

Il avait été vu lors de la dernière réunion, que l'on pourrait ajouter des animations gratuites pour les enfants, inclus dans le marché de Noël des Artisans. Un catalogue d'**Anim07** a été envoyé à tous pour que chacun puisse donner son avis sur le jeu qui serait le plus approprié pour les enfants.

L'option opérateur de surveillance pour **80€** a été choisi par tous, il s'agit d'une sécurité indispensable.

Le jeu gonflable "**Parcours d'obstacles**" a été retenu par la commission, et sur l'affiche a été rajouté avec la mention gratuit.

Les dimensions : 13,6m x 3,5m x 4,5m (H).

Capacités : jusqu'à **12** enfants.

Age recommandé : de **3 à 10 ans**.

Alimentation : 2 prises 220V / 16A- 1,5 KW

Normes : EN14960-Classement au feu M2

Tarif : **360€** la journée choisie par la commission.

° Pour le maquillage des enfants, j'ai laissé un message à **Mme Elise Duvivier**, pour ses tarifs. Je lui ai demandé si elle pouvait nous faire un forfait à la journée pour maquiller les enfants ce jour-là, nous payerons cette dame pour faire la gratuité aux enfants. J'attends sa réponse et ses propositions.

J'avais pris contact avec "**Les crayons d'Anaïs**" qui m'avait dit prendre **100€** de l'heure, ce coût était trop important si on le met à la journée.

Il y a aussi la possibilité de demander à des mamans des deux écoles par **l'APEL** et **L'AMICALE**, si quelqu'un pourrait nous aider. Il faut leur écrire un courrier.

° Pour des ateliers créatifs qui se feraient dans la salle annexe il faudrait faire une demande sur Facebook pour trouver des bénévoles, si quelqu'un veut s'en occuper c'est avec plaisir !

L'affiche est faite, il reste à tout mettre sur les réseaux sociaux, le site de la commune et les sites spécialisés. Le règlement/inscription à lui aussi été revu pour changer l'heure, ce sera de **10h à 18h**. Agnès en a à sa disposition en mairie car quelques personnes lui en ont déjà demandé.

Le père Noël sera présent, il faudrait voir à trouver un fond pour les photos avec les enfants.

Nous en avons parlé avec notre partenaire, **Festiv’Laurac** lors de leur dernière réunion.

° Une balade à dos d’âne a été suggérée pour les enfants par **Festi’v Laurac**, mais vu la conjoncture actuelle sur la maltraitance animale et la sécurité, l’idée a été rejetée au grand dam de tous, car des cas similaires ont eu lieu, il y en a de moins en moins à cause de cela.

Voilà pour l’ordre du jour

4 - Goûter des 3C le 8 décembre 2026 à 15h30 :

Nous sommes invités un peu avant pour participer comme l’an dernier à un fort sympathique karaoké. Il y aura cette année une variante car nous avons réussi à trouver un créneau dans le planning chargé du père Noël qui s’est engagé à venir nous voir et participer à ce goûter. (Il faudra penser à nettoyer le costume du père Noël cette année avant qu’il ne serve).

5 – Distribution des colis des ephads vers le 14 décembre :

Début du mois de décembre, Agnès se renseignera auprès des ephads et hôpitaux, pour les lauracois qui s’y trouvent afin de les gâter un peu avec quelques gourmandises et autres produits et notre visite.

6 - Goûter du club du jeudi le 17 décembre à 16h30 :

Goûter pris ensemble à la fin de leur activité.

7 – Distribution de la commande de fioul le 29 et le 30 septembre 2026 :

Cette opération a été faite pour la première fois, une dizaine de personnes se sont manifestées. Nous verrons la suite avec le retour des personnes livrées, sachant qu’il est très difficile d’anticiper, mais nous avons eu des tarifs bien revus à la baisse par rapport à certains fournisseurs et au vu des prix du jour. A voir au printemps peut-être ?

Mi-octobre **le bulletin d’infos** sera édité. Il faut donner les dates à Frédéric pour qu’il les y inclue. Le “**Vivre à Laurac**” sera lui édité vers la fin novembre, les dates des festivités et des œuvres du **CCAS** à venir seront donc visibles.

Je vous remercie, bonne lecture, amicalement,

Annie-Claude.

Date de la prochaine réunion du CCAS, le lundi 2 novembre salle du conseil à 19h.